REF AER3B1B2

# Module PART 66 I Module 3 : Principes essentiels d'électricité B1.1- B1.3- B2

## Formation courte Licence PART 66

RS 1132

**LIEU DE FORMATION | DATE**

Istres I Pôle Formation UIMM SUD - AFPI Provence
Dates I Nous consulter

Mis à jour 25 août 2021

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les bases de l'électricité pour comprendre les systèmes électriques sur les avions.

## DURÉE ET ORGANISATION

**Durée I** 49 heures (7 jours) **Nombre de stagiaires** I 4 à 12

## ADMISSION

### PUBLIC

- Mécaniciens aéronautiques désirant obtenir une licence européenne EASA Part 66
- Mécaniciens militaires en reconversion civile
- Toute personne ayant un niveau Baccalauréat général ou technique

### PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un titre ou diplôme aéronautique reconnu ou d'un Baccalauréat général ou technique
- Avoir un dossier d'admission PART 147 validé auprès du centre de formation

## PROGRAMME

Le programme de ce module reprend les principaux éléments du référentiel de la PART 66 décrits dans la réglementation Européenne CE 1321/2014.

Il cible les éléments essentiels relatifs à la connaissance des sujets / matières suivantes :

- Théorie des électrons
- Electricité statique et conduction
- Terminologie électrique
- Génération de l'électricité
- Sources d'électricité à courant continu
- Circuits de courant continu
- Résistance/résistances, …

**CONTACT**
Imane Garba
04 42 11 37 94
garba@cfaiprovence.com

## COÛT

**Tarifs disponibles sur demande**

## VALIDATION

- Attestation PART 147 délivrée au stagiaire si résultat QCM >= 75% du module suivi
- Attestation des acquis de la formation
- Attestation de fin de formation

## MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

**Options au choix**

**Option 1 :** Présentiel

- Cours et suivis en présentiel avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique*

**Option 2 :** A distance

- Accompagnement et suivi(s) individuel(s) personnalisé(s) de 2h par semaine avec un formateur expert
- Accès aux supports de cours via la plateforme pédagogique*

**Option 3 :** Examen seul

- Examen seul en candidat libre en présentiel
- Pas d'accès aux supports de cours
- Pas de suivi individuel

*Accès à la plateforme pédagogique

- Exercices d'application pour contrôler la progression des stagiaires avant examen
- Livrets de cours homologués par l'Aviation Civile
- Bibliothèque technique

Salles de cours et d'examen adaptées. Hall aéronautique de 3000m2 équipé.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

- Examen conforme au Règlement CE 1321/2014 de l'EASA (PART 147)
- Questionnaire à Choix Multiples : 52 Questions – 65 Minutes